



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires

Compte-rendu du conseil d'UFR du 5 février 2019

13h30 salle AC120 (1^{er} étage – bâtiment A)

Membres présents (par collègue) :

Collège A : Patrice CARO, Jean-Marc FOURNIER, Nicolas LE PAPE, Philippe MADELINE, Olivier MAQUAIRE, Vincent MERLIN, Fabrice VALOGNES

Collège B : Eva AZOULAY-GALLO, Clémence CHRISTIN, Muriel GILARDONE, Fabien GUILLOT, Candide LISSAK, Maxime MARIE, Stéphane VALOGNES

Collège C (BIATSS) : Nicolas BLANPAIN, Françoise CLOUET,

Collège D (usagers) :

Collège E (personnalités extérieures) :, Sébastien DUVAL-ROCHER

Procurations : Boniface MBIH à Nicolas LE PAPE

Frédéric CARLUER à Fabrice VALOGNES

Robert DAVIDSON à Françoise CLOUET

Laure BATAILLE à Bruno DROUOT (annulée car Bruno Drouot absent excusé)

Excusés : Laure Bataille, Frédéric CARLUER, Robert DAVIDSON, Bruno DROUOT, Boniface MBIH,

Membre de droit avec voix consultative : Nathalie BUREL, Jean-Sébastien PENTECOTE

1– Le point n°1 à l'ordre du jour est ouvert à l'ensemble des personnels de la composante. Il concerne le compte rendu du **dialogue de gestion 2019** qui s'est tenu le 11 janvier 2019.

Le dialogue de gestion s'est tenu en présence de Pierre Denise, Marc Zabalia, Anne Guesdon, Alban Lepailleur, Nathalie Hauchard-Seguin, Véronique Lefiliatre, Nicolas Le Pape, Stéphane Valognes, Nathalie Burel, Olivier Maquaire, Pierre Bergel et Vincent Merlin (représentant Isabelle Lebon). David Gaillard, absent excusé.

Nicolas Le Pape indique que le document de synthèse SEGGAT a été apprécié. Il a été jugé riche en informations et il constitue un outil de pilotage précieux pour la composante. Nicolas Le Pape remercie vivement les différents contributeurs sollicités (responsables pédagogiques de formations, directeur du département économie-gestion, directeurs de laboratoires ainsi que les référents sur des fonctions transversales). Lors de ce dialogue, la direction de l'UFR a souligné les quatre points forts de l'offre de formation de la composante : un fort adossement recherche des formations, une bonne adéquation entre les thématiques de recherche et les débouchés professionnels, une forte implication des responsables pédagogiques dans les diplômes qu'ils portent et la mise en place d'un projet de formation transversal économie/géographie (DU Transitions et Territoires). Les défis restant à relever portent autour de trois points : répondre à l'enjeu de la formation tout au long de la vie, améliorer l'attractivité de certains diplômes, favoriser les interactions entre les quatre disciplines structurantes de la composante (économie/géographie/urbanisme/gestion). Nicolas Le Pape fait ensuite état de certains éléments de la version provisoire du document de synthèse qui fixe les objectifs de la composante pour l'année 2019/2020.

Par ailleurs, Nicolas Le Pape a souhaité revenir sur le contexte dans lequel s'est tenu ce dialogue de gestion. En effet, quatre jours avant le dialogue de gestion (le 07 janvier), le président (accompagné de 3 VP) a rencontré les enseignants-chercheurs du département de géographie pour évoquer les raisons de l'absence de candidat aux fonctions de directeur du département de géographie et de responsable pédagogique de la licence. A l'issue de cette rencontre le président a demandé aux géographes de travailler à la rédaction d'un règlement intérieur au département de géographie.

Le 14 janvier, Stéphane Costa, Jean-Marc Fournier et Philippe Madeline informent la direction de l'UFR qu'ils se proposent pour assurer temporairement la direction du département de géographie dans l'attente de futures élections. Des échanges entre les personnels des deux départements ont lieu et portent sur la manière de rendre notre offre de formation plus attractive dans un contexte où se profile la fusion des établissements normands et avec le souhait de pouvoir garder sa propre identité.

2 – Approbation du procès-verbal du conseil d'UFR du 17 décembre 2018

Fabien Guillot demande que le paragraphe concernant son intervention relative au point n°2 du procès-verbal au sujet de heures effectuées dans le cadre du DU Territoires et Transitions soit modifié.

La modification est acceptée.

Le procès-verbal du conseil d'UFR du 17 décembre 2018 est soumis au vote des membres du conseil :

VOTE : 1 ABSTENTION 19 POUR 0 CONTRE

3 – Informations générales :

a) Nicolas Le Pape informe les membres du conseil que Stéphane Costa, Jean-Marc Fournier et Philippe Madeline ont été élus par l'assemblée générale du **département de géographie** en qualité de **représentants provisoires** de ce département dans l'attente de futures élections. Les élections pour désigner un directeur de département devront être organisées avant la fin du mois de juin 2019. Nicolas Le Pape indique que l'équipe de direction de l'UFR est très heureuse de cette issue et souhaite une collaboration fructueuse pour le bon fonctionnement de l'UFR.

b) Le 25 janvier 2019, une réunion s'est tenue à l'UFR au sujet des **projets de modifications des maquettes pour la rentrée 2019**. Alban Lepailleur, Isabelle Duchatelle, Pierre Beust et Maryvonne Lorient étaient présents lors de cette réunion.

Philippe Madeline indique que les trois représentants du département de géographie et Jean-Michel Cador (ex directeur du département) avaient au préalable rencontré le vice-président de la CFVU afin de lui présenter le projet de modification de la maquette de licence de géographie. Lors de cette réunion, il leur a été demandé de réduire le nombre d'heures. Ce qu'ils ont fait pour la réunion du 25 janvier. Le département de géographie est toujours en attente d'informations concernant les options de sociologie et d'histoire. Le conseil d'UFR HSS doit se prononcer car la sociologie vers la géographie ne sera pas sans poser problème au sein de l'UFR HSS. Une perte d'étudiants vers la philosophie est à craindre.

Pour le département d'économie et de gestion des échanges sont en cours entre les responsables de formation et la direction du département. Une assemblée générale prévue à la fin du mois de février validera les propositions de modifications. Nicolas Le Pape propose qu'un conseil d'UFR exceptionnel se tienne le 4 mars pour valider les propositions de modification qui doivent être retournées à la DEVE avant le 7 mars.

c) Nicolas Le Pape informe que **Philippe Andrade**, professeur des universités (section 05) en détachement à la Banque de France depuis 2008 a demandé une **mise en disponibilité pour convenance personnelle** pour la période résiduelle de son détachement soit du 1^{er} janvier au 31 août 2019.

La DRH a répondu favorablement à cette demande et lui a adressé un courrier lui indiquant qu'il devra se prononcer au moins 3 mois avant la fin de sa mise en disponibilité sur sa réintégration à l'université de Caen en qualité de professeur ou sur sa démission de la fonction publique.

d) Stéphane Valognes présente le bilan de la **journée portes ouvertes** qui s'est tenue le samedi 2 février 2019. Un bilan plutôt positif puisque le flux des visiteurs a été continu jusqu'à 16 heures. Une forte mobilisation des personnels et des étudiants montre un élan commun pour la présentation de nos formations. Le programme de la journée était bien construit, la diversité de l'UFR SEGGAT est bien représentée. Un effort a été fait pour l'agencement de la salle AC072, cet effort a été apprécié par les personnels présents pour la tenue des stands.

Fabien Guillot s'étonne que de nombreux lycéens venus s'informer lors de cette manifestation, n'avaient visiblement pas entendu parlé du « oui-si ». Propos confirmés par Philippe Madeline.

Monsieur Duval-Rocher, proviseur du Lycée Jean Rostand indique que l'Université n'a pas communiqué sur les modalités de mise en œuvre du « oui-si », cette information n'a donc pas pu être relayée auprès des lycéens.

Nicolas Le Pape indique qu'il informera Alban Lepailleur de ce déficit d'informations vers les lycées.

Fabien Guillot a constaté que les étudiants qui viennent se renseigner sont de plus en plus jeunes. Ils sont en première ou en seconde pour certains et posent des questions relatives aux options à prendre au lycée pour préparer leur entrée à l'Université.

- e) Nathalie Burel informe les membres du conseil que l'UFR SEGGAT sera auditionné mercredi 6 février dans le cadre de la **certification FCU** de l'établissement. Elle remercie Anne Breillot et Lionel Rougé pour leur implication dans ce dossier. En effet, les dossiers sont prêts à être présentés à l'auditeur. Le travail qui a été effectué sur ce dossier démontre que le pôle scolarité devra travailler à homogénéiser ses pratiques et à formaliser les actions faites en direction des stagiaires de formation continue.
- f) Deux étudiants l'un en L1 économie et l'autre en M1 d'économie sont actuellement pris en charge par les services du CHU pour la **tuberculose**. Nathalie Burel informe que les services du SUMPSS et de la médecine de prévention des personnels ont demandé à l'UFR d'informer en priorité les étudiants et les enseignants ayant été au moins 8 heures cumulées sur les 3 derniers mois dans un espace confiné avec les personnes contaminées. Ces personnes identifiées ont été prévenues par mail pour les inviter à passer une visite médicale et une radio des poumons. Un suivi sera réalisé par les services médicaux.
- g) Nicolas Le Pape rapporte deux points qui ont été évoqués lors du conseil des directeurs de composantes qui s'est tenu le 31 janvier. Le premier concerne le **plafonnement des heures complémentaires à 192 h eqtd hors référentiel**. Cette mesure sera effective à compter de la rentrée 2019. Une dérogation pourra être demandée au titre des heures effectuées en formation continue. Il est envisagé que ce plafonnement soit ramené à 96h eqtd pour la rentrée 2020. Le second point relatif aux formations dites « à petits effectifs ». L'établissement a pour cible une **réduction de l'offre de formation** de 12 500 heures eqtd. Un courrier de cadrage sera prochainement envoyé aux directeurs de composantes. Ce courrier devrait préciser la répartition de l'effort demandé sur chaque composante et devrait indiquer pour les formations identifiées à petits effectifs, des fermetures ou des ouvertures conditionnées au dépassement d'un seuil d'étudiants inscrits. Il sera demandé aux composantes de réfléchir à la modification de leur offre de formation en adéquation avec la cible de réduction d'heures.
- h) A la demande de certains collègues, Nicolas Le Pape rappelle à l'ensemble des personnels de l'UFR de veiller à respecter certaines **règles** en matière d'utilisation de la **messagerie électronique dans le cadre professionnel**. Il est préférable de privilégier le dialogue direct à l'envoi de messages électroniques. Il est également possible de transmettre collectivement un point de vue via les AG de départements ou les membres élus du conseil d'UFR.
- Fabien Guillot indique que le mail est aussi une preuve juridique et que dans certains cas il est important de laisser une trace écrite.

4 – Les conseils de perfectionnement :

Pour les trois licences généralistes, les deux licences professionnelles et les cinq mentions de masters, dix conseils de perfectionnement ont été constitués. Les membres de ces conseils comprennent des enseignants, des étudiants, des personnels BIATSS et des représentants du monde socio-professionnel. Le conseil de perfectionnement doit se réunir au moins une fois par an et un compte-rendu écrit doit être fait pour ensuite être communiqué à la DEVE. Par rapport aux tableaux transmis aux membres du conseil, deux modifications sont proposées : intégration de Nabil Khelil au conseil de perfectionnement de la licence de gestion, intégration de Muriel Gilardone en remplacement de Nabil Khelil au conseil de perfectionnement de la licence d'économie. La composition des conseils de perfectionnement est ensuite mise au vote :

VOTE : Unanimité

5 – L'association des étudiants « la Corpo des Etudiants de Gestion et d'Economie » (CEGEC) demande une **participation financière** à l'UFR pour l'organisation de la conférence intitulée « La Normandie, une StartUp région » qui se tiendra le 26 février 2019. Le montant demandé est de 200€ pour un budget prévisionnel de dépenses de 230€. Fabrice Valognes demande aux étudiants venus présenter cette demande pourquoi ils n'ont pas fait appel au FSDIE. Pierre Cosnefroy indique que leur demande a été rejetée. Fabien Guillot demande à quoi serviront ces fonds. L'étudiant précise que le cocktail de clôture sera ouvert à tous les étudiants présents ce qui permettra des échanges avec la conférencière. Vincent Merlin demande pourquoi la Région ne participe pas au financement de cette conférence, ce n'est pas possible car cette conférence ne touche pas les trois universités normandes. Vincent Merlin suggère aux étudiant de se tourner vers la COMUE qui lance des appels à projets et qui n'est pas toujours sollicitée.

Maxime Marie rappelle que certes la demande est modeste mais l'UFR SEGGAT a un petit budget. De plus lorsque l'UFR participe au financement pour une manifestation scientifique il est accordé environ 200€.

Les membres du conseil félicitent les étudiants pour leurs initiatives et les encouragent à proposer des actions en faveur des étudiants ainsi que des manifestations en lien avec notre offre de formation. Il leur est demandé de se renseigner auprès du FSDIE pour obtenir des financements. **Il est décidé d'octroyer une participation de l'UFR dans la limite de 100€ sur présentation du ticket de caisse des dépenses liées à l'organisation du cocktail.**

VOTE : 2 ABSTENTIONS 12 POUR 3 CONTRE

4 – Questions diverses :

Pas de questions diverses.

Fin de la séance à 16h20